





## COMU1BA - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Se préparer au mieux pour aborder la formation proposée en Masters en information et communication pour, au terme du master, **devenir un spécialiste de l'information et de la communication, ayant développé une capacité de mise à distance critique et les compétences requises pour contribuer aux enjeux contemporains de communication et au développement réfléchi des champs professionnels**, tel est le défi que l'étudiant-e du bachelier en information et communication se prépare à relever.

Le programme de bachelier en information et communication propose à l'étudiant-e d'acquérir deux grands types de compétences :

- Des compétences en sciences humaines qui permettent de comprendre le fonctionnement des sociétés humaines. Il s'agit de pouvoir analyser le vivre ensemble tant du point de vue philosophique, psychologique, anthropologique, politique, économique, juridique, etc. Quel que soit le métier de l'information ou de la communication auquel on se destine, il est indispensable de maîtriser un certain nombre de connaissances, de cadres théoriques et analytiques permettant de penser de manière autonome et critique des pratiques professionnelles.
- Des compétences qui permettent d'analyser et de maîtriser des processus et des contextes de communication, les méthodes d'analyses des processus de communication.

Ne pas passer par cette phase de déconstruction avant d'apprendre un métier de l'information ou de la communication enfermerait l'étudiant dans l'application de pratiques professionnelles qu'il ne serait pas capable de faire évoluer. La formation universitaire vise dès le bachelier à apprendre à l'étudiant à réinventer le métier qu'il exercera dans le futur.

Pour y parvenir, le programme de bachelier progresse d'une formation essentiellement centrée sur des cours d'initiation aux sciences humaines, vers une formation centrée sur la compréhension des processus de communication et sur la connaissance des différents métiers, de leurs contextes et de leurs contraintes. Ce parcours reflète la nature interdisciplinaire de la communication. Les emprunts à d'autres disciplines de sciences humaines, permettant de comprendre les interactions sociales (philosophie, psychologie, sociologie, économie, droit, sciences politiques, ...) conduisent également à la maîtrise des cadres de pensée et d'analyse propres à la communication.

En outre, comme tout bachelier de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO), le-la diplômé-e aura développé :

- une approche pluridisciplinaire lui permettant de questionner de manière précise et étayée un phénomène ou une question relative au domaine des sciences humaines ;
- une démarche universitaire basée sur la recherche scientifique et une méthodologie rigoureuse et critique ;
- ses compétences en communication en français et dans deux langues étrangères ;
- un mode de réflexion soucieux du respect de valeurs éthiques et citoyennes.

Durant sa formation de bachelier, le-la diplômé-e aura fait preuve d'une autonomie croissante. Il-elle aura développé son projet de formation et, au terme de son programme de bachelier, il-elle poursuivra sa formation dans un master spécifique, en ayant en perspective la construction de son projet personnel et professionnel.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

**Comme tout bachelier de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication :**

AAC3. Elaborer une réflexion personnelle en mobilisant les apports (théories, concepts, démarches...) de différentes disciplines pour questionner et discuter de manière rigoureuse et ouverte un(e) phénomène/question relatif(ve) au domaine des sciences humaines.

AAC3.1. Démontrer une connaissance et une compréhension critique des concepts et théories clés des principales disciplines des sciences humaines et sociales (entre autres : économie, philosophie, droit, histoire, socio-anthropologie, sciences politiques, gestion).

AAC3.2. Approcher, questionner et discuter un(e) phénomène/question relatif(ve) au domaine des sciences humaines en articulant différents angles d'analyse disciplinaires et en veillant à adopter une posture critique et nuancée vis-à-vis des limites de chaque discipline et de leurs interrelations.

AAC3.3. Démontrer une connaissance et une compréhension critique de savoirs approfondis dans d'autres disciplines que celles de son orientation (discipline(s) relative(s) à son choix de mineure pour les programmes organisés à Louvain-la-Neuve).

AAC4. Communiquer et collaborer, en français et dans deux langues étrangères, tant à l'oral qu'à l'écrit, en s'adaptant à ses interlocuteurs et au contexte en vue de pouvoir s'insérer dans un contexte international.

AAC4.1. Communiquer, à l'oral et à l'écrit sur des sujets complexes (des informations, des réflexions, des conclusions ainsi que les connaissances et principes sous-jacents) de façon claire, structurée, argumentée selon les standards de communication spécifiques au contexte et en adaptant sa présentation au public visé et aux intentions poursuivies.

AAC4.2. Pour 2 langues étrangères\* (anglais et néerlandais ou allemand ou espagnol) : communiquer à l'oral et à l'écrit de façon claire, cohérente, argumentée et avec aisance sur des sujets d'ordre général ou relatifs au domaine d'études ; Percevoir les différences et similitudes entre la culture cible (relative à la langue concernée) et la culture d'origine ainsi qu'utiliser des stratégies appropriées pour établir le contact avec des locuteurs de la culture cible.

\* Pour l'anglais (toutes les compétences langagières), Niveau B2 du cadre européen commun de référence.

Pour le néerlandais, l'espagnol ou l'allemand : certaines compétences langagières au Niveau B1 et certains au Niveau B2 du cadre européen commun de référence.

AAC4.3. Travailler en équipe : interagir, collaborer et s'organiser efficacement au sein d'une équipe et gérer les relations de groupe.

AAC4.4. Adopter une attitude de dialogue efficace et respectueuse en ajustant le mode de communication en fonction de l'interlocuteur (pairs, enseignants, personnel administratif, monde socio-professionnel) et en faisant preuve de capacité d'écoute, d'empathie et d'assertivité.

AAC5. Agir en autonomie, en acteur critique et responsable soucieux du respect de valeurs éthiques et citoyennes et en ayant construit son projet de formation en perspective de la poursuite de son développement personnel et professionnel.

AAC5.1. Faire preuve d'autonomie dans son parcours de formation : gérer de manière autonome son travail (définir les priorités, anticiper et planifier l'ensemble de ses activités dans le temps), faire preuve de recul critique sur ses propres acquis, ses méthodes d'apprentissage et ses productions et intégrer de manière autonome de nouvelles connaissances et compétences en réponse à des situations balisées.

AAC5.2. Mobiliser de manière critique les connaissances acquises afin de prendre position et d'agir de manière responsable en étant soucieux de valeurs éthiques et citoyennes.

AAC5.3. Se construire un projet de formation et s'orienter vers un projet professionnel « éclairé » : se projeter dans un master en continuité avec la discipline de son orientation (ou au besoin dans une réorientation raisonnée) en ayant identifié les thématiques et des domaines dans lesquels le futur diplômé souhaiterait s'insérer professionnellement.

#### **Plus spécifiquement, en tant que bachelier en information et communication :**

AAS1. Maîtriser et mobiliser de manière critique un socle de savoirs (théories, concepts, méthodes, outils, auteurs) en communication dans ses différentes disciplines de base (linguistique, sémiotique, sociologie, anthropologie, psychologie, ...) indispensables pour analyser des situations/problématiques de communication.

AAS1.1. Maîtriser de manière critique les principes (concepts méthodologiques et paradigmes) des théories du champ des sciences de l'information et de la communication et les mobiliser dans les processus d'analyse de la communication sociale et interpersonnelle.

AAS1.2. Maîtriser et mobiliser de manière critique les fondements de différentes disciplines de base (linguistique, sémiotique, sociologie, anthropologie, psychologie, ...) qui permettent de comprendre des situations de communication.

AAS1.3. Maîtriser et mobiliser de manière critique des principes de bases et des règles juridiques clefs qui guident les démarches dans le secteur de la communication et des médias dans une perspective interdisciplinaire.

AAS1.4. Maîtriser et mobiliser de manière critique les concepts et théories de base dans le domaine de la gestion, de l'économie et des sciences politiques.

AAS2. Maîtriser les méthodologies, leur cadre conceptuel et leurs outils, qui permettent de mettre en place des dispositifs d'analyse des processus de communication, les mobiliser de manière pertinente pour réaliser une analyse critique et les confronter à des situations/problématiques de l'information et de la communication.

AAS2.1. Analyser les messages, les contenus et les discours réalisés dans tous types de médias, de genres et de supports physiques :

- en mobilisant les principes (concepts méthodologiques et paradigmes) du champ des sciences de l'information et de la communication,
- en appliquant la méthodologie de l'analyse du contenu et de la critique textuelle,
- en intégrant les théories et outils communicationnels appris dans les différentes disciplines de base,
- en analysant l'exactitude du message, ses capacités expressives et symboliques et/ou son efficacité communicative.

AAS2.2. Identifier, décrire et percevoir les relations, entre les acteurs, les procédures de travail, les techniques et les outils qui participent à la production écrite, audiovisuelle et multimédia sur tout type de support. Ces relations sont de plusieurs types : socio-économiques, symboliques, politiques, etc.

AAS2.3. Mobiliser avec pertinence les techniques et les outils qui participent à la production écrite, audiovisuelle et multimédia sur tout type de support.

AAS2.4. Identifier les principes psychologiques de base mis en oeuvre dans les processus de communication et les mobiliser de manière pertinente en situations concrètes.

AAS2.5. Analyser les possibilités que des langages différents (texte parlé et écrit, les signes typographiques, les images fixes et animées, les dessins et le son) et des médias différents (graphiques, imprimés, de l'audio-visuel et multimédia) mettent à la disposition du créateur des messages.



L'étudiant-e est invité-e à choisir un module qu'il-elle gardera pendant les deux derniers blocs annuels de son bachelier, ce module étant supposé être celui qui le prépare à sa formation de master. L'étudiant-e qui n'est pas encore capable de s'engager de manière sûre dans un seul module pourra toutefois choisir en bloc 2 et en bloc 3 un module différent.

La mineure ou l'approfondissement pourra être choisi parmi ceux proposés à l'UCLouvain. En remplacement de la mineure ou de l'approfondissement, une mobilité peut être réalisée à la KU Leuven.

## COMU1BA Programme

### PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊗ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2 3

Bloc  
annuel

1 2 3

● LCOMU1211	Théories en information et communication	
-------------	------------------------------------------	--



					Bloc annuel		
		1	2	3			
8	1	Allemand - Niveau élémentaire 1e partie (0-A1)	Fanny Desterbecq (supplée Ann Rinder) Mélanie Mottin (supplée Ann Rinder)	DM [q1 ou q2] [45h] [3 Crédits]		x	

### o Mineure ou approfondissement (30 crédits)

---

*L'étudiant-e choisit SOIT une mineure, qui lui permet d'élargir ses horizons, de découvrir une autre discipline, SOIT un approfondissement (qui doit être associé au module d'ouverture choisi en bloc 2), SOIT un ensemble de cours dans le cadre d'une mobilité à la KULeuven (tous en bloc 3), dans l'une de ces thématiques : journalisme, comm. des organisations ou culture et comm. A noter que le choix de la mineure peut faciliter la réorientation au moment du choix du master.*

*Maximum 1 élément(s)*





***COMU1BA - 1er bloc annuel***

---

<p>○ LCOMU1127</p>	<p>Informatique, communication et multimédia</p>	<p>Thibault Philippette</p>	<p>18 [q2] [20h +10h] [5 Crédits]</p>
--------------------	--------------------------------------------------	-----------------------------	---------------------------------------------------

○ Droit

<p>○ LESPO1122</p>	<p>Fondements du droit public et privé</p>	<p>Pierre Bazier Nicolas Bonbled</p>
--------------------	--------------------------------------------	------------------------------------------



○ LCOMU1239	Analyse des dispositifs médiatiques	Jerry Jacques Camille Tilleul	18 [q2] [22.5h] [4 Crédits] 
○ LCOMU1238	Séminaire en STIC: le monde et les outils de la conception		

✂ LJAPO1100	Japonais - niveau débutant	Rie Oguma (coord.)	FA [q1+q2] [60h] [3 Crédits]
✂ LPORT1100	Portugais - niveau élémentaire	Pedro Freire Santos de Sena Lino (coord.)	FA [q1+q2] [90h] [3 Crédits]
✂ LSIGN1101	Langue des signes de Belgique francophone (LSFB), Niveau de découverte (A1), Débutants complets	Fatima Moubayed (coord.)	FS [q1+q2] [60h] [3 Crédits]
✂ LRUSS1100	Russe - Niveau élémentaire	Andréi Zakharkevitch (coord.)	FA [q1+q2] [90h] [3 Crédits]
✂ LTURC1100	Turc - Niveau élémentaire	Lebriz Sönmez (coord.)	FA [q1+q2] [90h] [3 Crédits]

## o Sciences religieuses

1 parmi:

✂ LTECO2201	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques	Jean-Pierre Sterck-Degueldre	FB [q2] [15h] [2 Crédits]
✂ LTECO2202	Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales	Benoît Bourguine	FB [q1] [15h] [2 Crédits]
✂ LTECO2203	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques	Geoffrey Legrand	FB [q2] [15h] [2 Crédits]

## o Mineure ou approfondissement

L'étudiant-e choisit SOIT une mineure, qui lui permet d'élargir ses horizons, de découvrir une autre discipline, SOIT un approfondissement (qui doit être associé au module d'ouverture choisi en bloc 2), SOIT un ensemble de cours dans le cadre d'une mobilité à la KULeuven (tous en bloc 3), dans l'une de ces thématiques : journalisme, comm. des organisations ou culture et comm. A noter que le choix de la mineure peut faciliter la réorientation au moment du choix du master.

Maximum 1 élément(s)

**COMU1BA - 3e bloc annuel**

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

**o Programme de base****o Information et communication**

○ LCOMU1223	<a href="#">Séminaire d'écriture communicationnelle</a> ■	Yves Thiran Vinciane Votron	[FR] [q1+q2] [15h +15h] [5 Crédits] 🌐
○ LCOMU1224	<a href="#">Structures socio-économiques des médias</a>	Bernard Cools Bernard Cools (supplée Olivier Standaert)	[FR] [q1] [22.5h] [4 Crédits] 🌐
○ LCOMU1316	<a href="#">Approches sémiotiques en communication</a>		[FR] [q2] [15h+10h] [5 Crédits] △ 🌐
○ LCOMU1330	<a href="#">Ethique de la communication</a>	Bertrand Henne	[FR] [q2] [22.5h] [4 Crédits] 🌐

**o Informatique et méthodes en information et communication**

○ LCOMU1329			
-------------	--	--	--



⌘ LPORT1300	Portugais - niveau moyen	Pedro Freire Santos de Sena Lino (coord.)	PT [q1+q2] [90h] [3 Crédits]
⌘ LSIGN1102	Langue des signes de Belgique francophone, niveau élémentaire (A2) - Deuxième partie	Fatima Moubayed (coord.)	LS [q1+q2] [60h] [3 Crédits]
⌘ LRUSS1300		Andréi Zakharkevitch (coord.)	RU [q1+q2] [90h] [3 Crédits]
LRUSS1300			

## COMU1BA - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.  
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

#### SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

### Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

#### Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

### Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
  - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2024-2025, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2021-2022, 2022-2023 ou 2023-2024. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
  - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays de l'Union européenne**, la demande d'admission **doit** contenir l'équivalence de votre diplôme ou, à tout le moins, la preuve du dépôt de la demande d'équivalence auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [service compétent](#).

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

## Accès par valorisation des acquis de l'expérience

### Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

## Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

Les étudiants inscrits en 1<sup>ère</sup> année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**



## GESTION ET CONTACTS

---

### Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

Faculté

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/ESPO/SESP

Bureau du premier cycle ([SESP](#))

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication ([ESPO](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

SESP

Place Montesquieu 1 - bte L2.08.08

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 41 16](tel:+32210474116) - Fax: [+32 \(0\) 10 47 45 61](tel:+32210474561)

Responsable académique du programme: [Thibault Philippette](#)

Jury

- Président du Jury: [Thibault Philippette](#)
- Secrétaire du Jury: [Grégoire Lits](#)

Personne(s) de contact

- Conseillère aux études: [Marie Lefèvre](#)